

EAU / La Chambre d'agriculture, la FDSEA et les JA plaident pour une révision de la loi sur l'eau qui équilibre les enjeux environnementaux et les enjeux liés à la sécurité alimentaire.

Les parlementaires gersois planchent sur le dossier de l'eau avec les élus agricoles

Dans un contexte national alimenté de nombreux débats sur les conséquences du changement climatique, sur les voies d'adaptation de l'économie, mais aussi sur la nécessité de renforcer la souveraineté alimentaire, la sécheresse qui sévit toujours dans le département prend une dimension particulière. Comment permettre durablement à notre agriculture de s'adapter à ces nouvelles contraintes, quelle rôle peut jouer l'irrigation, comment sécuriser la ressource en eau ?

C'est autour de ces questionnements que la Chambre d'agriculture du Gers, associée à la FDSEA et aux JA, a réuni les quatre parlementaires gersois, les députés Jean-René Cazeneuve et David Taupiac, et les sénateurs Alain Duffourg et Franck Montaugé. Côté élus agricoles, Bernard Malabirade, Christian Cardona, Alain de Scorraïlle, Stéphane Minguet, Matthieu Plouvier, Damien Latapie et Benoît Dupuy étaient

présents. Tous les parlementaires ont conscience de la vulnérabilité de l'agriculture gersoise vis-à-vis de la question de l'eau, en raison du régime hydrique particulier de ses cours d'eau et surtout de sa dépendance au massif pyrénéen, qu'il s'agisse du système Neste ou du système Adour. Le tour d'horizon des difficultés rencontrées au cours de la campagne passée a permis de rappeler le fonctionnement des différents systèmes de réalimentation gersois et de constater que la gestion collective de la ressource en eau avait permis d'assurer jusqu'à la fin août des possibilités d'irrigation avec des conditions climatiques vraiment exceptionnelles. Les pistes d'amélioration ont bien sûr été passées en revue.

Ainsi, B. Malabirade est revenu sur les freins existants aujourd'hui à la création de nouvelles retenues individuelles. Ils découlent de l'application de la loi sur l'eau et des règles imposées par le SDAGE



Rencontre entre les parlementaires, la Chambre d'agriculture du Gers, la FDSEA et les JA sur la question de l'eau.

Adour-Garonne. Le principal obstacle demeure la localisation du projet d'ouvrage sur un cours d'eau, basculant automatiquement dans l'obligation de déposer un dossier d'autorisation avec étude d'impact et enquête publique. La plupart des projets de petite hydraulique en cours actuellement sont donc des retenues collinaires déconnectées de 10 à 50 000m³. La question du curage des retenues existantes,

de la mobilisation des réserves non utilisées ont été reprises par Christian Cardona et Alain de Scorraïlle. Matthieu Plouvier a rappelé pour sa part qu'un projet de territoire sur le Midour, qui a mis de nombreuses années à voir le jour, avait suscité des espoirs de création de ressources nouvelles non réalisées à ce jour. Chaque parlementaire s'est déclaré très intéressé par le sujet de la ressource en eau,

et convaincu de la nécessité à agir, avec des propositions concrètes découlant d'une analyse fine des points d'amélioration. Avec l'épée de Damoclès d'un nouvel été 2023 aussi sec, la réouverture des sujets de moyenne et de grande hydraulique s'est imposée en conclusion de la rencontre, ces réserves de montagne et de piémont ayant montré cette année toute leur efficacité.